

CLP : Focus sur les dangers pour la santé humaine



LISAM TELEGIS
Enabling full compliance.



Formation à distance

Réf: LTSHU

Objectif(s)

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Classer les substances et les mélanges
- Étiqueter les substances et les mélanges

en ce qui concerne les dangers pour la santé humaine selon le règlement CLP



Public et prérequis

Public : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP

Prérequis : Aucun



Durée et dates

Durée : 3 heures 30

Horaires : à définir

Dates : à définir



Moyens pédagogiques

- ✓ Formation à distance via une plateforme dédiée
- ✓ Exposé théorique et cas pratiques
- ✓ Questions-réponses tout au long de la formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires par e-mail après la formation



Contenu

• Introduction :

GHS et CLP

• Présentation du CLP :

Définition, champ d'application du CLP.

• Étiquetage et emballage :

Mise en œuvre pratique pour la réalisation d'une étiquette dans le cadre des dangers pour la santé.

• Mise en œuvre du CLP :

Définitions clés : dangers additifs et non-additifs, valeurs seuils, limites génériques et spécifiques.
 Toxicité aiguë : critères pour classer, calcul de l'ATE, méthode de la somme & éléments d'étiquetage.
 Corrosion et irritation cutanée et oculaire : critères pour classer, additivité, pH extrêmes & éléments d'étiquetage.
 Sensibilisation cutanée et respiratoire : critères pour classer & éléments d'étiquetage.
 Effets CMR : critères pour classer & éléments d'étiquetage.
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée) : critères pour classer & éléments d'étiquetage.
 Danger par aspiration : critères pour classer & éléments d'étiquetage.



Évaluation et suivi

Fiche d'évaluation – QCM en début et fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.